



CESSEZ DE NOUS COLLER DES FRAIS À PAYER

TENEZ TÊTE À DE GRANDES COMPAGNIES DE CARTE DE CRÉDIT

Questions et Réponses – Cartes de crédit

Quel est le problème ?

- Au cours de l'an dernier seulement, les marchands ont payé plus de 4,5 \$ milliards en frais de cartes de crédit dissimulés – des frais qui s'accumulent dans les goussets des grandes compagnies de cartes de crédit et qui servent à couvrir les coûts des somptueux programmes d'incitation et les avantages consentis aux détenteurs de cartes de crédit corporatives – même si nous ne détenons pas ce type de carte.

Quelle est la nature de ces frais ?

- Désignés frais d'« interchange », ces frais consistent en un pourcentage de chaque transaction perçu par les banques de Visa et MasterCard auprès des marchands chaque fois qu'une carte de crédit ou une carte de débit est utilisée pour régler un achat. Les frais varient selon le type de carte, la taille du commerce et d'autres facteurs ; l'on sait toutefois que pour chaque tranche de 100 \$ dépensés, les émetteurs des cartes récoltent jusqu'à 2 \$.
- Ces frais continuent d'augmenter sans aucune valeur ajoutée pour les marchands ni pour les consommateurs.
- Le Canada est l'un des rares pays industrialisés au monde qui ne réglemente pas les frais des cartes de crédit et c'est pour cela que ces frais sont parmi les plus élevés ici et qu'ils continuent d'augmenter.

Frais d' interchange et prolifération des cartes à primes au Canada

- Les cartes « à primes et les cartes corporatives » comme American Express occupaient autrefois une infime proportion (en volume) des transactions par carte de crédit au Canada. Les marchands pouvaient choisir de ne pas accepter American Express sans pénaliser leur commerce.
- Avec Visa et MasterCard, la reclassification des détenteurs et l'introduction de cartes de type « à primes », les coûts pour les détaillants prennent des proportions faramineuses.

Pourquoi les détaillants et les PME se mobilisent-ils ?

- La coalition « **Cessez de nous coller des frais à payer !** » s'active auprès du gouvernement pour qu'il intervienne auprès de l'industrie des cartes de crédit pour contrôler ces tendances inquiétantes et pour élaborer des solutions au bénéfice des détaillants et de tous les Canadiens.
- Le Canada est l'un des rares pays industrialisés au monde qui ne réglemente pas les frais d'interchange des cartes.

Comment cela peut-il nuire aux détaillants ?

- Les détaillants, sans égard à la taille de leur entreprise, voient leurs coûts augmenter à vue d'oeil à cause des augmentations faramineuses dans les frais d'interchange au cours de la dernière année.
- Les détaillants n'ont aucune objection à payer pour un service, mais l'on doit pouvoir faire correspondre la prestation du service avec les coûts exigés.
- Nous pouvons répercuter les augmentations des frais de cartes de crédit sous la rubrique du relèvement des prix, mais avec les prix du carburant qui grèvent les capacités financières des consommateurs et un ralentissement économique, il reste aux marchands très peu de marge de manoeuvre alors que la saison cruciale des Fêtes se présente à l'horizon.

Quels changements désirez-vous voir ?

- Nous souhaitons que le gouvernement examine sérieusement ces frais et procure aux détaillants et aux collectivités desservies des solutions attentionnées.